

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023-2025

Conseil Municipal du 21 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20231121-DEL2023-07-05-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 23/11/2023

LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES PRÉCÉDENTES.

Bilan 2023 :

- hausse très forte du coût des énergies (électricité, gaz, essence)
- rattrapage des salaires (augmentations du SMIC et du point d'indice)
- hausse générale des prix
- incertitudes liées au contexte international (déficit budgétaire)

ORIENTATIONS NATIONALES

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les 4 indicateurs essentiels sous-tendant la trajectoire macroéconomique projetée pour 2024 :

- 1) Le **taux de croissance en volume** (hors effet prix) permet de bâtir une prévision au titre des recettes fiscales de l'année. En 2020, l'activité s'est contractée de 7,5%, avant de rebondir de 6,4% en 2021. En 2022, la croissance s'établissait à 2,7%. Pour l'année 2023, la prévision de croissance serait de 1%. Elle se situerait à 1,4% pour 2024.
- 2) L'**inflation** s'établissait à 0,5% en 2020. Elle a connu une hausse en 2021, atteignant 1,6%. Puis elle a nettement augmenté en 2022, s'établissant à 5,2%. L'inflation se situerait en moyenne à 4,9% en 2023. En 2024, l'inflation baisserait à 2,6%, du fait d'un ralentissement des prix alimentaires et industriels. Malgré cette baisse, les prix demeureront élevés.

- 3) Les **taux d'intérêt** permettent d'évaluer la charge de la dette de l'État. Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt font apparaître des taux élevés, aussi bien en ce qui concerne les taux courts et longs. Ils atteignent plus de 3% sur dix ans.

- 4) La **masse salariale** détermine les évolutions de certains prélèvements obligatoires (cotisations sociales, CSG, impôt sur le revenu). Bien qu'en ralentissement, le marché du travail ne serait pas complètement atone en 2023. En 2024, l'emploi repartirait progressivement, avec la reprise de l'activité.

DES HYPOTHÈSES 2024 SOUMISES À DES ALÉAS ÉLEVÉS

Rapport économique social et Financier 2024

Des facteurs d'amélioration :

- L'incertitude entourant la prévision d'inflation s'est nettement réduite, et les indicateurs suggèrent une poursuite de la baisse de l'inflation.
- Les risques sur l'approvisionnement énergétique pour l'hiver 2023/2024 ont fortement diminué, grâce à la reconstitution rapide des stocks de gaz, des économies d'énergie qui semblent durables, du fort rebond de la production électrique mais les prix restent tendanciellement élevés.
- Le risque financier semble avoir reflué par rapport aux mois de mars-avril, au moment des faillites de SVB aux Etats-Unis et du rachat de Crédit suisse.

Des facteurs de risque persistants :

- Le rythme et l'ampleur de la transmission du resserrement monétaire à l'activité réelle, comme à la sphère financière, constitue un risque économique majeur.
- Un autre risque important découle du contexte international : l'invasion russe de l'Ukraine, qui s'installe dans la durée ; le conflit au Moyen-Orient ; l'évolution des tensions sino-américaines et sino-taiwanaise ; les difficultés du secteur immobilier en Chine.

LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027

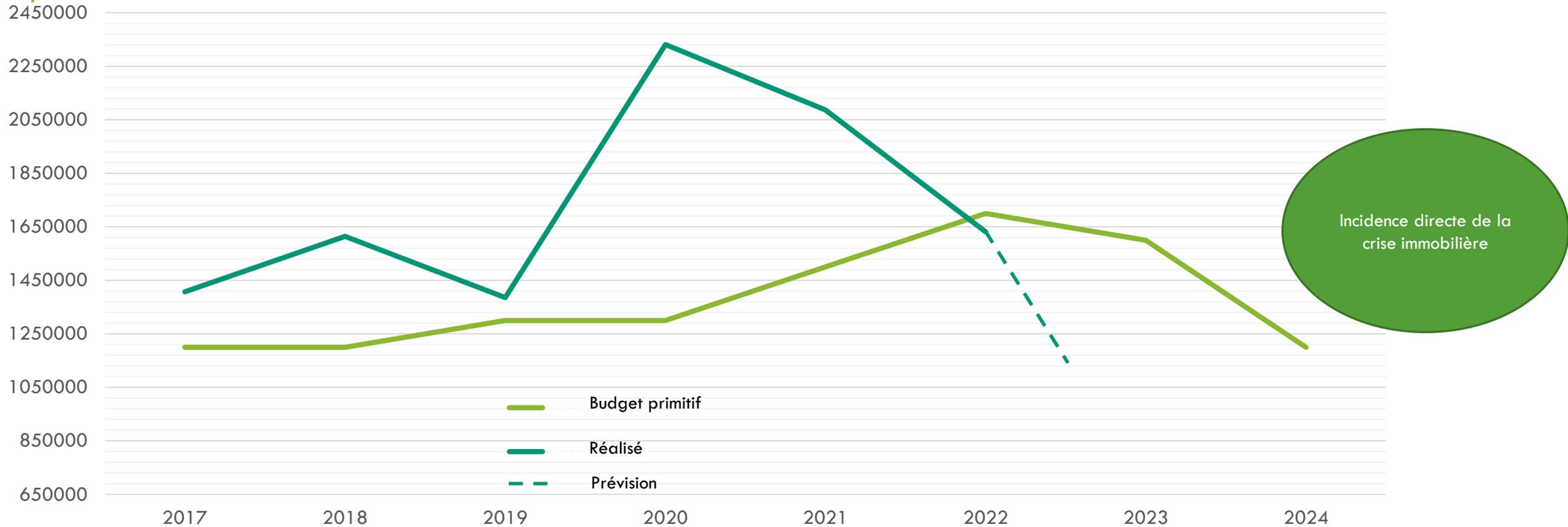
- Le projet détermine la trajectoire pour l'ensemble des administrations publiques, avec des dépenses fiscales nouvellement créées qui devront être bornées dans le temps (à trois ans maximum à partir de 2024).
- Il fixe le montant maximal de l'ensemble des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales pour la période 2023-2027. Le montant a été actualisé sur la base de la loi de finances pour 2023, et du projet de loi de finances pour 2024.
- Il prévoit une diminution de l'impact environnemental du budget de l'État, en réduisant de 30% le ratio entre les dépenses défavorables à l'environnement ("dépenses brunes") et les dépenses dont l'impact est favorable et mixte, entre la loi de finances pour 2022 et le projet de loi de finances pour 2027, sachant que les dépenses liées aux mesures de relance sont exclues du calcul.
- Il acte des dispositifs d'aides aux entreprises limités à trois ans maximum à partir de 2024, et le conditionnement du renouvellement de ces dispositifs à une évaluation de leurs efficacité et coût.
- Il fixe les objectifs et le cadre financier pluriannuel des administrations publiques locales et des administrations de sécurité sociale, avec un pilotage et un bornage dans le temps des niches sociales (à trois ans), chaque prorogation de niche sociale étant conditionnée à une évaluation des caractéristiques des bénéficiaires ainsi que de l'efficacité et du coût de la mesure.

ORIENTATIONS COMMUNALES

CADRAGE BUDGÉTAIRE

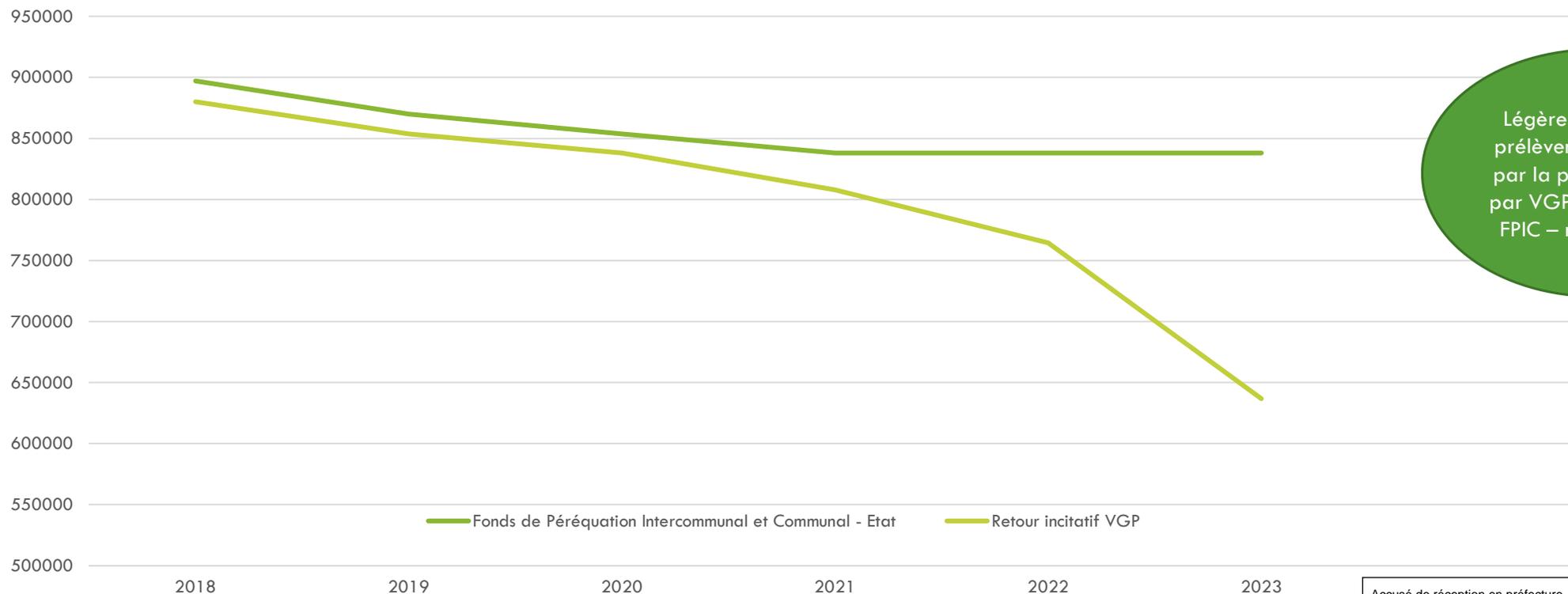
- DANS UN CONTEXTE CONTRAINT, LES DETERMINANTS RESTENT INCHANGES :
 - 1) La continuité de la stabilité des taux (TFB et TFNB)
 - 2) Le choix d'un auto-financement aussi élevé que possible
 - 3) La poursuite d'une offre de services à la population diversifiée et de qualité
 - 4) La recherche d'optimisation continue des ressources
- L'INVESTISSEMENT :
 - La reconduction d'un niveau d'investissement de rénovation et de renouvellement courant (rénovation énergétique du patrimoine, requalification de la voirie, investissement courant)
 - La réalisation des grands projets engagés et financés
 - Cession de deux maisons situées au 30A et au 42 rue de Vindé

TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS



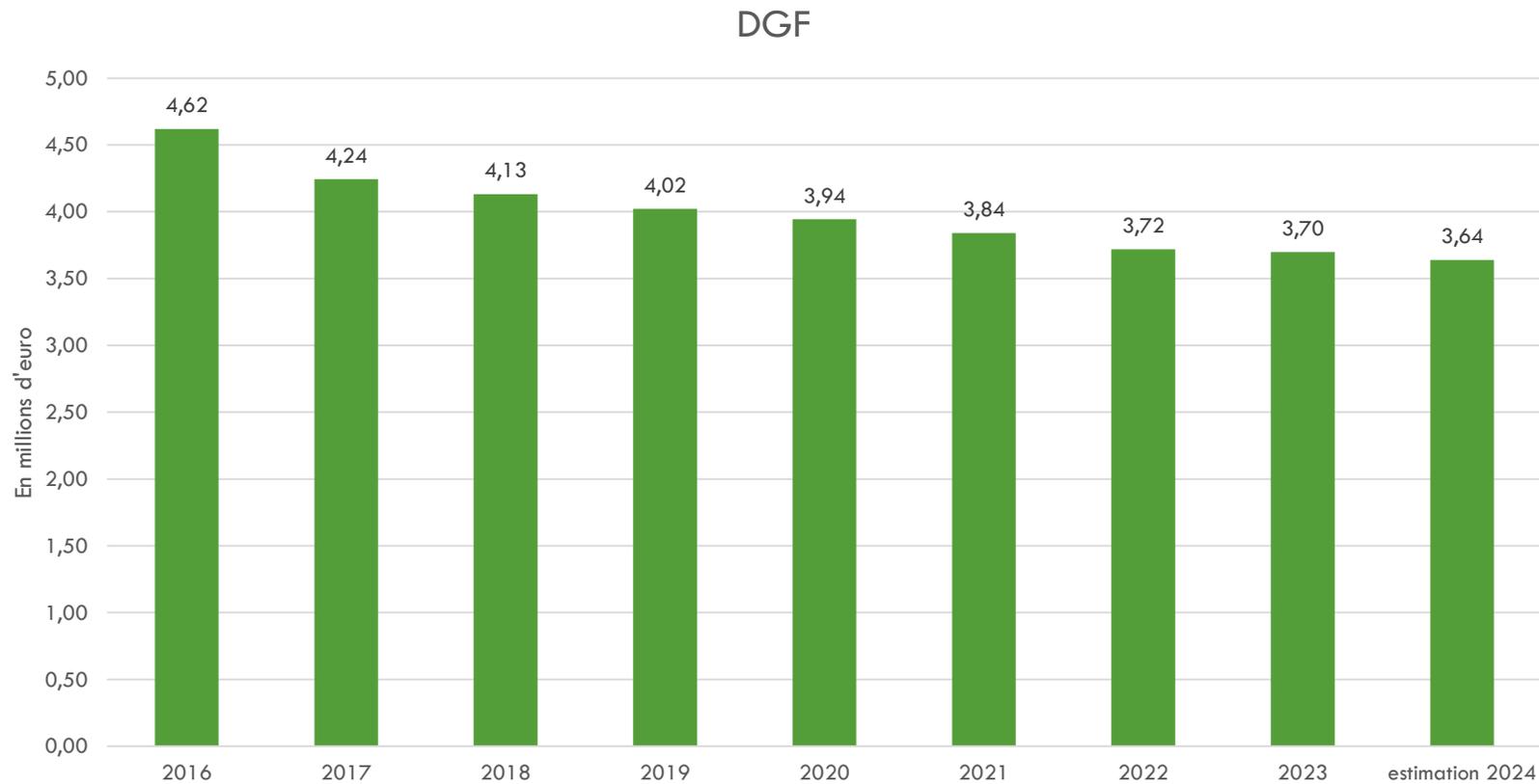
Incidence directe de la crise immobilière

STABILISATION A HAUT NIVEAU DES PRELEVEMENTS DÛS AU TITRE DE LA SOLIDARITE ENTRE LES COMMUNES

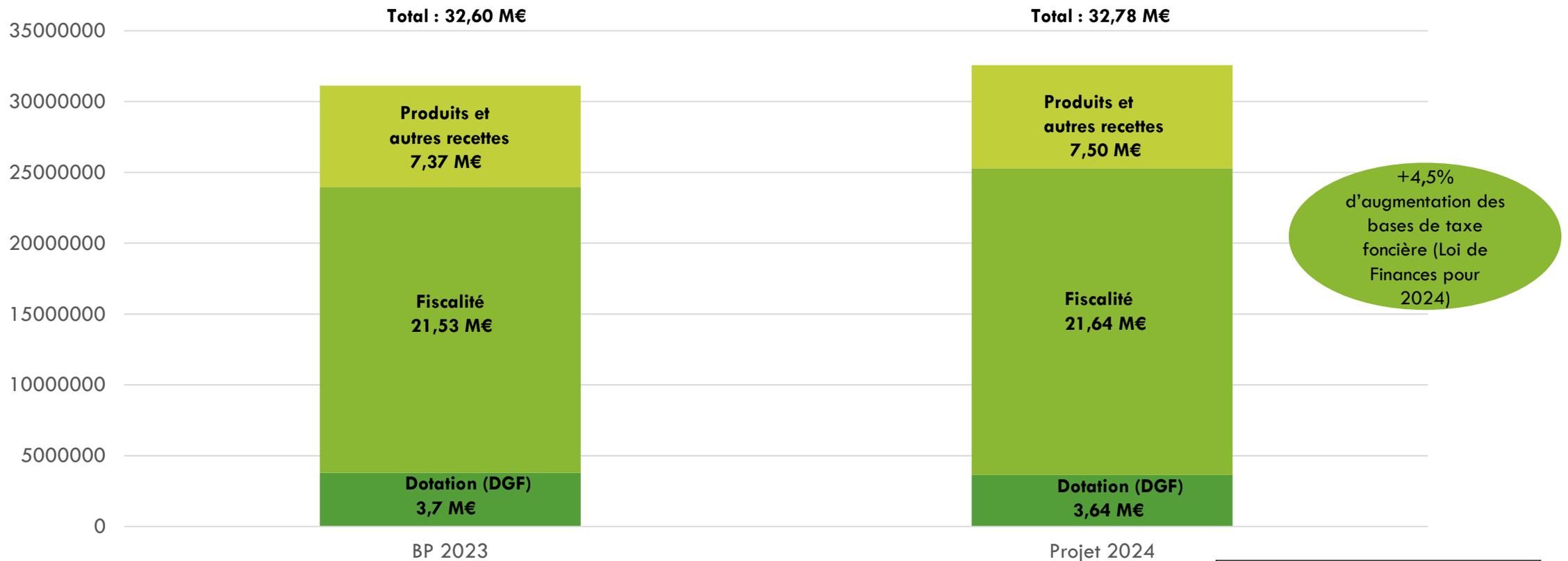


Légère inflexion des prélèvements atténués par la prise en charge par VGP d'une part du FPIC – retour incitatif

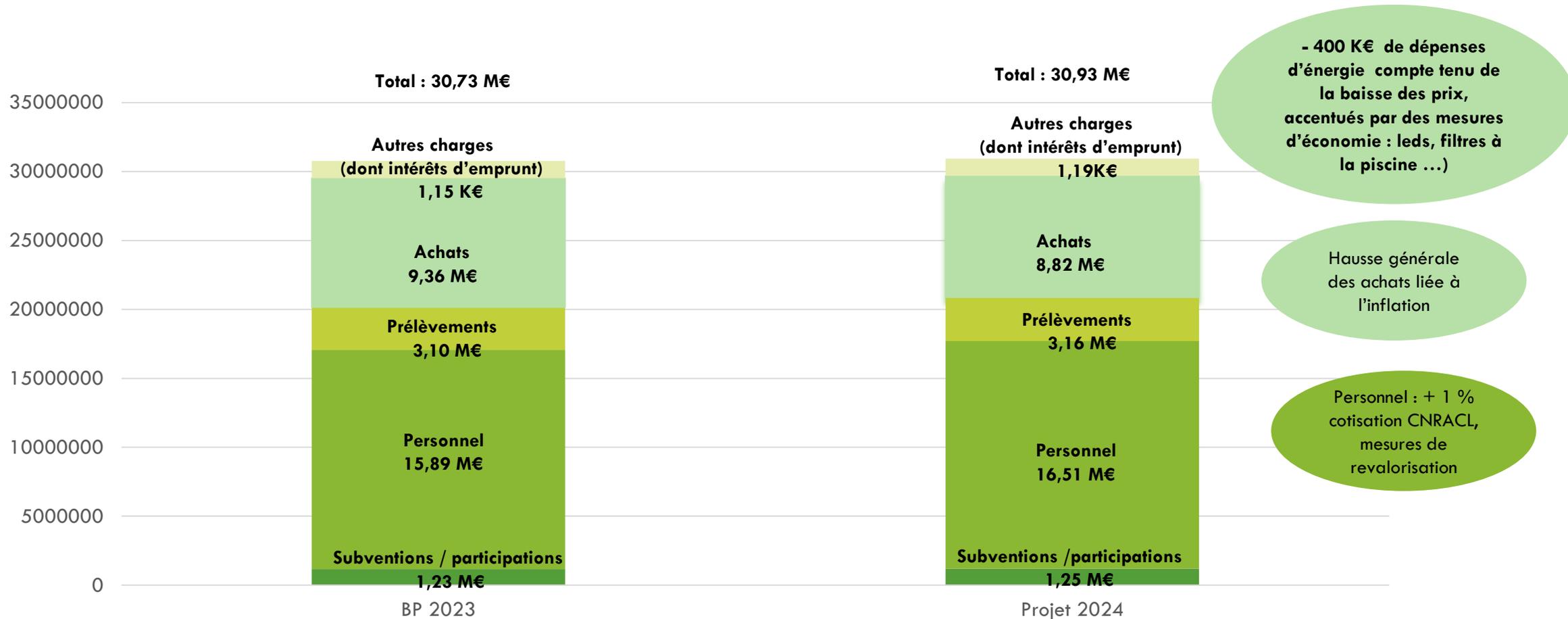
AGGRAVÉE PAR LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT



HYPOTHÈSE DE RECETTES 2024



HYPOTHÈSE DE DÉPENSES 2024



FONCTIONNEMENT : UNE RECHERCHE D'OPTIMISATION...

Poursuite des efforts d'optimisation et d'économies :

- Dépenses d'énergie (déploiement des leds sur l'éclairage public, les bâtiments communaux y compris les enceintes sportives, fermeture de l'éclairage public la nuit, baisse de la température des bâtiments publics, changement des filtres de la piscine, études sur les rénovations énergétiques du patrimoine bâti)
- Dépenses de fonctionnement courant (politique d'achat maîtrisée : efforts des services dans leurs achats, recours aux groupements de commandes (VGP) et centrales d'achats (Région Ile de France, Yvelines numériques, Ugap) et recherche d'une définition des besoins plus efficiente)
- Dépenses de personnel (suivi optimisé de la GPEC)

QUI PERMET LA POURSUITE DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS À LA POPULATION

1) Activités petite enfance, enfance et jeunesse :

- Mise en œuvre du partenariat avec la CAF suite à la signature du Contrat Global Territorial (actions en faveur de la mixité et du handicap)
- Dotation de moyens numériques aux écoles et acquisition de mobilier flexible pour les classes
- Réflexion sur l'optimisation de la carte scolaire

2) Actions de prévention et d'insertion :

- Projet d'ouverture d'un local pour les jeunes
- Animations place Bendern
- CPEA (recherche de coopération avec le Département)

3) Actions culturelles :

- Programmation de la Saison théâtrale : 20 spectacles sur la Saison 2023/2024
- Médiation culturelle dans les écoles
- Classement « Art et Essai » du cinéma
- Préparation à l'ouverture de la médiathèque

4) Activités sportives :

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs
- Dynamisme de l'événementiel sportif (stages sportifs et courses en fête)
- Mise en place de stages d'apprentissage de la natation

5) Moyens de sécurité :

- Poursuite du développement de l'activité opérationnelle de la police municipale
- Développement de la vidéoprotection (schéma directeur de vidéoprotection)
- Poursuite de l'étude sur la tranquillité résidentielle avec Elogie-Siemp

6) Moyens de communication :

- Développement des réseaux sociaux (Linkedin, Espace talents de VGP)
- Application TIER trottinettes et vélos électriques
- Déploiement de la téléphonie sur IP (Internet Protocol)
- Projet de déploiement d'une application pour les inscriptions à la piscine

RESSOURCES HUMAINES

Dépenses de personnel :

Prévisionnel 31/12/2023		
	Titulaires	Contractuels
Traitement indiciaire	4 836 500 €	4 684 055 €
NBI	38 000 €	
RI (dont primes semestrielles)	1 476 665 €	651 671€

Les heures supplémentaires rémunérées :

Un réalisé prévisionnel de 170 000 € au 31/12/2023

Les avantages en nature :

13 logements de fonction et 1 voiture de fonction

RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés
Filière administrative	71	70	73	69	68	67
Filière technique	110	110	113	109	109	109
Filière Culturelle	6	6	4	5	5	5
Filière sportive	11	11	11	11	11	11
Filière Police municipale	1	2	3	4	4	5
Filière sociale	86	88	86	89	91	91
Filière animation	42	39	37	38	32	32
Poste divers	18	17	13	13	13	13
Total	345	343	340	338	333	333

Durée du travail :

35h hebdomadaires selon les modalités d'organisation diverses adaptées aux besoins des cellois

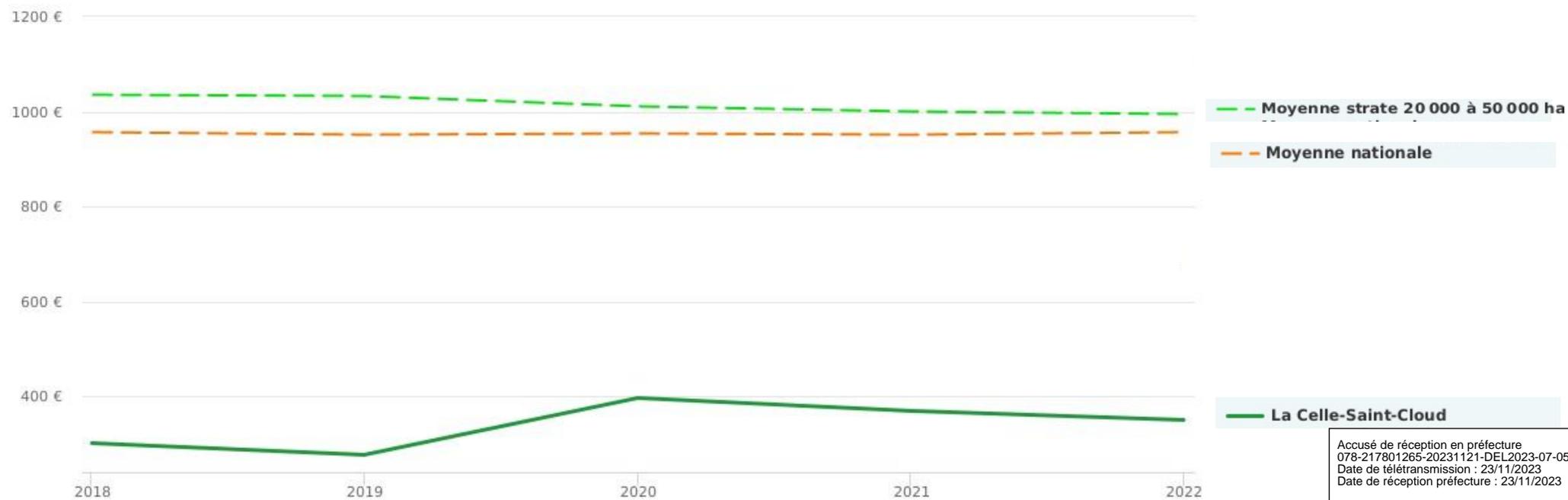
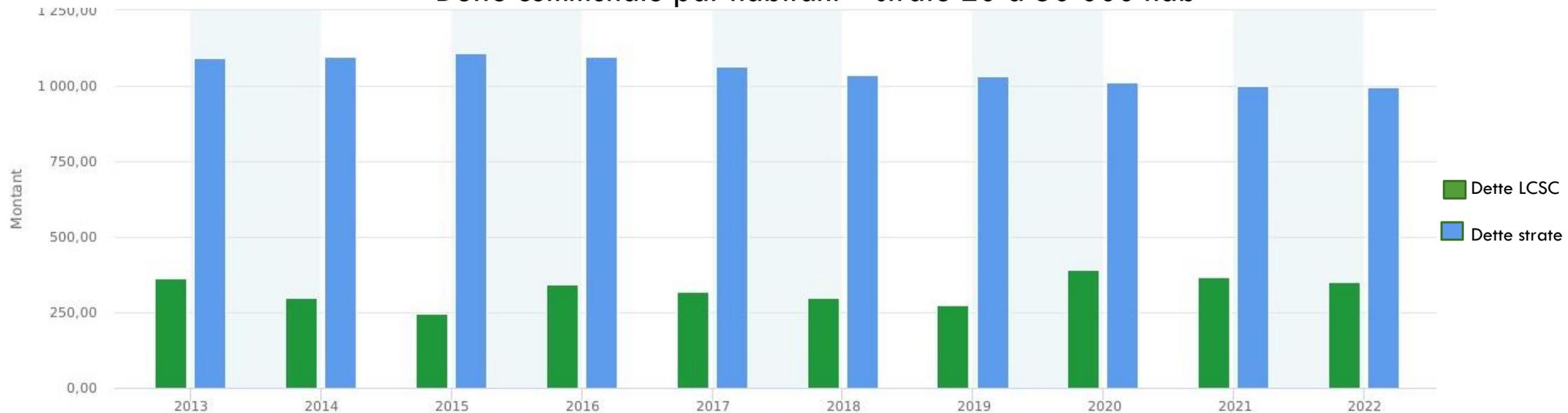
Mise en œuvre du télétravail

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE ACTUELLE

NOVEMBRE 2023 — ENCOURS DE DETTE



Dette communale par habitant – strate 20 à 50 000 hab



Accusé de réception en préfecture
 078-217801265-20231121-DEL2023-07-05-DE
 Date de télétransmission : 23/11/2023
 Date de réception préfecture : 23/11/2023

L'INVESTISSEMENT

- Le choix d'un auto-financement aussi élevé que possible
- Une recherche systématique de subventions (Etat, région, département, VGP, CAF...)
- Des grands programmes pluriannuels

AVANCEMENT DES « GRANDS PROJETS » EN 2024

CŒUR DE VILLE & MÉDIATHÈQUE

2024 : Une année de réalisation et de construction après les démolitions et terrassements de 2023

- Construction de la médiathèque
- Réalisation des espaces publics du cœur de ville
- Requalification de l'av. Mesureur
- Commercialisation et construction des lots B et E du Cœur de ville

Volet Financier (Cœur de Ville et Médiathèque)

- Ressources
- Dépenses

2024 : ANNÉE D'INTENSES TRAVAUX



Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20231121-DEL2023-07-05-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 23/11/2023

CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE

10-2023 : Terrassement, pieux, voiles
contre terre

11 & 12 2023 : Recépages, longrines,
dallage

1^{er} trimestre 2024 : poteaux, poutres,
planchers niveaux N1 N2 N3

Fin gros œuvre : avril 2024

2^{ème} trimestre 2024 : Etanchéité,
passerelle; portes, verrière

Mise hors d'eau : juillet 2024

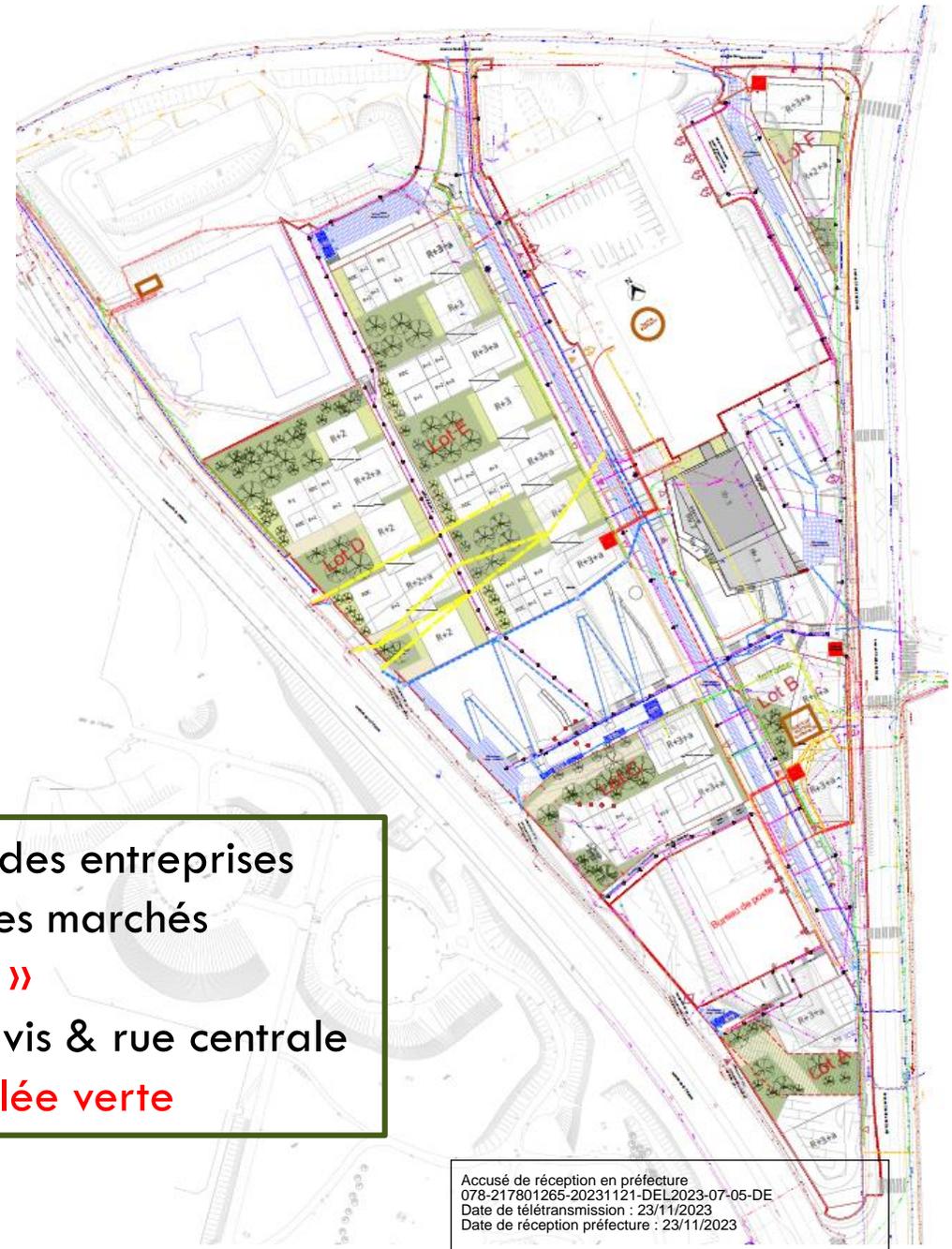
Livraison prévue : Janvier 2025



RÉALISATION DES ESPACES PUBLICS DU CŒUR DE VILLE



Déc. 2023 : Consultation des entreprises
Fév.2024 : Notification des marchés
Avril 2024 : « 1^{ère} pierre »
Déc. 2024 : Livraison parvis & rue centrale
Avril 2024 : Livraison coulée verte



Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20231121-DEL2023-07-05-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 23/11/2023

CONSTRUCTION DES LOTS B ET E



Mai 2024 : Commercialisation

Sept. 2024 : Démarrage des travaux de construction (env.20 mois)

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20231121-DEL2023-07-05-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception en préfecture : 23/11/2023

CŒUR DE VILLE ET MÉDIATHÈQUE : VOLET FINANCIER

(EQUILIBRE GÉNÉRAL, MONTANTS INDICATIFS)

Ressources

Cession des terrains ville à Citallios selon phases de construction:

- 1^{ère} phase, juin 2024 (lots B et E, 3.976 m²)
→ **6 M€** (+ clause retour meilleure fortune)
- 2^{ème} phase, janv. 2025 (lots D et F, 1.957 m²)
→ **3 M€** (+ clause)
- 3^{ème} phase, janv.2026 (lots A et C, 1.774 m²)
→ **2,5 M€** (+ clause)

Subventions Médiathèque

→ **4,3 M€**

(DRAC : 2,1 M€, CD : 1,1, Région 0,7M€, VGP 0,4)

Dépenses

Construction de la Médiathèque

→ **7,3 M€ HT** (8,7 M€ TTC)

Fonds documentaires → **0,5 M€**

Petits équipements et mobilier → **0,4 M€ HT**

Investissements complémentaires du Cœur de Ville (hors TCA)

- Reconfiguration de l'av. Mesureur (0,2 M€)
- Réalisation contre allée av. Drionne
- Etude faisabilité passerelle vers parc Grande Terre
- Maison des associations
-

POURSUITE DES AUTRES « GRANDS PROJETS »

Requalification de Beauregard

Rénovation du « Carré des Arts »

Construction de logements sociaux

POURSUITE DE LA REQUALIFICATION DE BEAUREGARD

- Achèvement de l'étude « Tranquillité –Sécurité »
- Développement de la concertation et de l'animation du quartier :
 - Exposition (1^{er} trim 2024)
 - Animations culturelles
- Poursuite de la rénovation de Beauregard I (1500 lgts rénovés ou en cours de rénov.)
- Démarrage construction sente du gui
- Finalisation du programme et du calendrier de requalification paysagère « Beauregard 2030 »
- Engagement des travaux de requalification (réseaux eau et assainissement)



POURSUITE DE LA RÉNOVATION DU CARRÉ DES ARTS

- Rappel en 2022 :
 - Réfection N+2 (salle collective)
 - Réfection 2 salles en RDC (+ sanitaires)
- En 2023 :
 - Réfection totale (sols, murs, électricité) du N+1
- En 2024
 - Réfection RDC (salle Rameau, secrétariat)
 - Réfection cages escaliers
 - Signalétique



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX (POINT D'AVANCEMENT)

- Maurice de Hirsch 2
 - 71 logements
 - Livraison déc. 2023
- Maurice de Hirsch 2
 - 78 logements
 - Livraison juin 2024
- Jean-Moulin
 - 69 Logements
 - Livraison juin 2024
- Corneille
 - 48 Logements
 - Livraison déc. 2025



MAIS AUSSI D'AUTRES PROJETS POUR LA VILLE ...

- Requalification de la route des Puits
- Déploiement des leds
- Rénovation énergétique de logements
- Isolation thermique des écoles
- Ouverture d'un local pour les jeunes
- Etude de rénovation du gymnase Corneille